



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris le 8 juillet 2026, 19h00

Nam.R – PRONONCÉ DE LA LIQUIDATION JUDICIAIRE DE LA SOCIÉTÉ SA NAM.R

Paris (France), le 8 juillet 2026 – namR (ISIN : FR0014000RP8 – mnémonique : ALNMR), société spécialisée dans l'intelligence de la donnée territoriale et la transition écologique, cotée sur Euronext Growth Paris, informe le public et ses actionnaires de l'évolution de sa situation globale : par jugement en date du 01/07/2026, le Tribunal des Activités Économiques de Paris a prononcé la liquidation judiciaire de la société.

La société **SA NAM.R** informe le public et ses actionnaires de l'évolution de sa situation globale.

Par jugement en date du **01/07/2026**, le **Tribunal des Activités Économiques de Paris** a prononcé la **liquidation judiciaire** de la société NAMR et désigné la **SELAFA MJA**, en la personne de **Me Frédérique Lévy** (41 rue de l'Echiquier, 75010 Paris), en qualité de **Liquidateur**.

Conséquences :

- **Suspension de la cotation** : Le liquidateur judiciaire a informé Euronext afin de solliciter la suspension de la cotation des actions de la SA NAM.R. Cette suspension restera en vigueur jusqu'à la radiation définitive des titres du marché.
- **Situation des actionnaires** : Les opérations de réalisation des actifs seront menées mais il est probable que seules les créances salariales avancées par l'AGS auraient vocation à être partiellement remboursées. En conséquence, et dans cette hypothèse, la valeur de l'action SA NAM.R devrait être considérée comme nulle.

Contact SELAFA MJA, 41 rue de l'Echiquier, 75010 Paris –

tel. 01 44 24 65 65

mail adn@mjassocies.fr